

Amara Benyounès à propos de l'adhésion à l'OMC

«**Nous ne pouvons pas vivre à l'écart du monde...**»

Page 2



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3382 - Mercredi 8 octobre 2014 - Prix : 10 DA

Hôpital Nafissa-Hamoud
(ex-Parnet)

Grande affluence pour la procréation médicalement assistée

Page 5



Les corps communs de la Santé comptent créer leur syndicat

Tenue du premier congrès national la semaine prochaine

Page 2

Une opposition ou un assemblage d'imposteurs ?

Par Mohamed Habili

Depuis que la CNTLD existe et qu'elle se rappelle quotidiennement à notre souvenir, par l'intermédiaire d'un de ses porte-parole, à qui cependant personne n'ait concédé ce titre, ni officiellement ni même officieusement, il est temps pour elle de montrer au grand public de quel bois elle se chauffe, et surtout de quel poids elle pèse, si elle ne veut pas qu'on commence à la tenir pour une simple réalité virtuelle. Elle ne peut tout de même pas continuer à dénoncer la vacance du pouvoir, et à alerter non pas l'opinion nationale, mais l'armée, sur le danger que cela représente pour la stabilité du pays, et cependant ne rien faire de concret pour se saisir de ce pouvoir qui d'après elle est en déshérence, ne serait-ce que pour ensuite le placer entre des mains plus sûres. Parce que le président en exercice n'a pas fait d'apparition publique depuis un certain temps, il ne se passe plus de jour sans que l'un ou l'autre des sempiternels généraux sans troupes (quand ce n'est pas Rahabi, c'est Mokrane Aït-Larbi, et quand ce n'est pas celui-ci, c'est celui-là, ou quelqu'un de la même coterie très active dans les journaux, à croire qu'elle y a élu domicile) fasse semblant de s'émouvoir de ce que le pays n'ait plus de président, ou pire encore, qu'il soit dirigé par des gens non

Emprisonné en Algérie qui ne l'extradera pas

Rafik Khalifa condamné en France à cinq ans de prison



Ph: D. R.

Abdelmoumène Khalifa vient d'être condamné par défaut, par le tribunal de Nanterre en France à cinq ans de prison ferme et une amende de 375 000 euros, pour banqueroute et dissimulation d'actifs de son groupe. Lire pages 3

Plus de cinquante morts et mille blessés en une semaine

L'hécatombe continue sur nos routes

Page 4



Salle Ibn Khaldoun

Lucía Alvarez «La Piñona» de retour à Alger

Page 13

Amara Benyounès à propos de l'adhésion à l'OMC

«Nous ne pouvons pas vivre à l'écart du monde...»

■ Chaque pays «négocie son adhésion en fonction de ses intérêts et peut même demander des périodes de transition pour protéger certains de ses produits stratégiques», a-t-il assuré. En effet, l'Algérie doit adhérer à l'OMC «mais tout en respectant son rythme et en protégeant ses intérêts économiques», a encore soutenu le ministre.

Par Meriem Benchaouia

Beaucoup a été dit sur la future adhésion de l'Algérie à l'OMC, un processus vieux de plus de 20 ans. Amara Benyounès, ministre du Commerce est revenu une nouvelle fois à la charge sur ce dossier. Pour lui, cette adhésion est une «nécessité incontournable». «L'Algérie ne peut pas vivre à l'écart du monde», a-t-il déclaré, hier sur les ondes de la Radio nationale. Selon lui, le processus de négociation suivait sans cours «le plus normalement possible». Chaque pays «négocie son adhésion en fonction de ses intérêts et peut même demander des périodes de transition pour protéger certains de ses produits stratégiques», a-t-il assuré. En effet, l'Algérie doit adhérer à l'OMC «mais tout en respectant son rythme et en protégeant ses intérêts économiques», a encore soutenu le ministre en tenant à préciser que pour accéder à cette organisation mondiale, chaque pays a ses spécificités et qu'il y adhère en sauvegardant un certain nombre de ses intérêts. «Nous avons une industrie que nous sommes en train de remettre sur place et il est absolument hors de question de brader les 10 milliards de dollars que nous investissons dans ce secteur comme il est hors de question de brader un certain nombre d'efforts que nous sommes en train de faire en agriculture ou dans les services», a-t-il affirmé. En fait, le dossier de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC «est bien encadré par le gouvernement et nous sommes sur la bonne voie», d'après M. Benyounès qui a rappelé que le président du groupe de travail chargé du dossier algérien auprès de cette organisation, Alberto d'Alotto (Argentine), effectuera une visite en Algérie le 18 octobre en cours. Le ministre est également revenu sur la volonté de son département de lutter contre le commerce informel, il a plaidé en faveur d'une augmentation du nombre de marchés de gros pour une meilleure régulation du commerce. «On ne peut pas réguler le commerce sans un large réseau de marchés de gros», a-t-il déclaré. Il rappelle que 9 marchés de gros sont en cours de réalisation à travers le pays. Benyounès est revenu sur le décret exécutif entré en vigueur le 3 octobre 2014, qui oblige les opérateurs économiques à garantir les biens et les services livrés aux consommateurs. Le texte vise, selon le ministre, à garantir la «protection du consommateur et la mise à niveau de toutes les transactions pour assurer un commerce moderne». Ce décret

permettra également de lutter contre le marché informel qui est important, selon M. Benyounès. «Le système de facturation va réduire le commerce informel», a-t-il promis. En outre, les dispositions prises par le ministère du Commerce pour assurer leurs activités durant l'Aïd, ont été «majoritairement respectées», selon M. Benyounès. En termes de chiffres, le ministre annonce que 99,3% des magasins ont été ouverts les deux jours de fête. Seulement 240 magasins n'ont pas observé leurs permanences. Le premier responsable du secteur s'engage à appliquer la loi dans toute sa rigueur contre ces contrevenants. «Nous allons appliquer la réglementation s'ils n'ont pas d'excuses valables justifiant la fermeture de leurs magasins... Et je m'engage à fermer les magasins récidivistes», a-t-il déclaré. Pour le ministre, l'augmentation du nombre de permanences qui est passé de 15 000 à 34 000 commerces ouverts a soulagé les citoyens mais n'a pas freiné la frénésie des consommateurs qui, au fil des années, ont pris l'habitude de s'approvisionner avant les jours de fêtes. Afin de créer de nouvelles habitudes et parvenir à régler définitivement ce problè-



PhyL. Soraya/J.A.

me d'approvisionnement durant les fêtes, M. Benyounès plaide pour le renforcement de la grande distribution. Par ailleurs, des assises nationales consacrées à la dynamisation des exportations hors hydrocarbures auront lieu les 12 et 13 janvier prochain, a annoncé le ministre. Cette rencontre regroupera les chefs d'entreprises et les autres parties prenantes afin d'identifier l'ensemble des problèmes qui contrecarrent

l'acte d'exportation et de dégrader, en conséquence, les procédures et les techniques permettant de faciliter les ventes à l'étranger, a expliqué M. Benyounès. Rappelant que l'Etat est tenu de respecter ses engagements déjà pris en matière de promotion des exportations hors hydrocarbures, le ministre a insisté sur la nécessité de la mise en place d'un dispositif qui facilitera à l'entreprise algérienne d'accéder

aux marchés extérieurs. «Nous avons des entreprises algériennes qui exportent, actuellement, avec leurs propres moyens alors que la quasi-totalité des entreprises mondiales exportatrices bénéficient des aides de leur gouvernement. D'où la nécessité de la mise en place d'un dispositif de soutien à nos entreprises exportatrices», a-t-il relevé.

M. B.

Les corps communs de la Santé comptent créer leur syndicat

Tenue du premier congrès national la semaine prochaine



Considérés comme les parents pauvres du secteur, les corps communs de la santé entendent batailler isolément et au nom de leur propre syndicat. Cette corporation, qui regroupe les agents de sécurité, les chauffeurs, les corps administratifs, les femmes de ménage, aura probablement un nouveau syndicat dans un avenir proche. Les autorités concernées, la Santé et la Fonction publique, qui se rejettent la responsabilité sans prendre au sérieux les préoccupations exprimées par cette corporation à maintes reprises, auront probablement à revoir la plate-forme des corps communs sur leur table. Jusqu'à aujourd'hui, les corps communs de la Santé sont rattachés à des sections syndicales regroupées en une coordi-

nation nationale, mais qui demeurent dépendantes des autres syndicats des différents secteurs de la Santé, d'où la nécessité d'un syndicat à part. C'est ce que laissent entendre les initiateurs de ce projet d'organisation syndicale qui ont jugé utile de créer leur propre syndicat en mesure de défendre leurs intérêts spécifiques. «Le but est de pouvoir mieux défendre les intérêts des corps communs et de le faire par le biais de négociations directes, avec qui de droit», indiquent les représentants de cette corporation. Une entité qui sera placée sous l'égide de la Fédération nationale des travailleurs de la santé, laquelle active sous la tutelle de l'UGTA. Après plusieurs réunions et regroupements régionaux organisés à Alger,

Biskra, Constantine et Oran, dans le cadre de la préparation de la première conférence nationale du syndicat, le premier congrès national des corps communs de la Santé se tiendra à Alger le 16 octobre prochain. Il convient de rappeler que ces rencontres régionales, ayant pour but de préparer la conférence nationale du 16 octobre, ont été précédées par plusieurs autres rencontres remontant à 2011, lorsque l'idée est née puisque les travailleurs ont constaté qu'«ils n'étaient pas bien défendus, au sein des sections syndicales, des commissions et autres coordinations, et qu'il était incontournable d'aller vers la création d'un syndicat national», a expliqué à la presse le représentant de la région-Est, Farid Bouyamout. Et d'ajouter qu'une fois concrétisé, l'organisation syndicale représentant cette corporation «aura à défendre les seuls intérêts matériels et moraux spécifiques des corps communs de la Santé». En termes de mouvements de protestation, les corps communs de la Santé organisent régulièrement des grèves et des rassemblements en vue d'améliorer leurs conditions socioprofessionnelles jugées «indignes et catastrophiques». Ils s'estiment être les plus délaissés de tous les secteurs avec des salaires dégradants qui oscillent entre 9 000 et 16 000 DA. Avec des salaires n'atteignant même pas le SNMG, les corps communs de la Santé dénoncent «le mépris et la marginalisation». Ce nouveau syndicat qui se profile à l'horizon a décidé du pain sur la planche. Espérons une meilleure défense des intérêts et droits des mécontents.

Yasmine Ayadi

Emprisonné en Algérie qui ne l'extradera pas

Rafik Khalifa condamné en France à cinq ans de prison

■ Abdelmoumène Khalifa vient d'être condamné par défaut, par le tribunal de Nanterre en France à cinq ans de prison ferme et une amende de 375 000 euros, pour banqueroute et dissimulation d'actifs de son groupe.



Par Nacera Chennafi

En attendant son procès public qui sera programmé par le tribunal criminel de Blida, l'ex-golden boy, Rafik Abdelmoumène Khalifa a été reconnu coupable par le tribunal de Nanterre en France d'avoir «vidé son entreprise de certains de ses actifs les plus significatifs, dont des voitures de luxe, appartements dans les beaux quartiers de Paris et une propriété à Cannes de 35 millions d'euros et une villa revendue pour la moitié de son prix». Khalifa a été jugé en correctionnelle pour délit de «pillage» organisé de sa société avant sa liquidation. Cette affaire a commencé en juillet 2003, lorsque tous les ordinateurs de Khalifa Airways ont disparu des locaux de Puteaux (Hauts-de-Seine), alors que la société

venait d'être placée en liquidation judiciaire. L'effondrement de cet empire a causé un préjudice de 1,5 à 5 milliards de dollars à l'Etat algérien et aux épargnants.

Au mois de juin dernier, le parquet avait requis trois ans de prison à l'encontre de Rafik Khalifa sachant que dix autres personnes étaient poursuivies, dont un notaire, des anciens représentants de l'entreprise en France ainsi qu'un constructeur et équipementier aéronautique.

Il est à noter que l'ex-golden boy a été extradé de Londres, le 24 décembre 2013 puis incarcéré à la prison d'El-Harrach et les Algériens attendent toujours la programmation de son procès qui sera «public» selon le ministre de la Justice, Tayeb Louh. Ainsi, le tribunal de Nanterre qui sait bien que l'Algérie ne va pas extradier Khalifa en France a appliqué la

procédure pénale française en lançant un mandat d'arrêt contre lui. Il est à rappeler que le ministre de la Justice, Tayeb Louh, a affirmé le 3 juin dernier que «l'Algérie n'extrade pas les citoyens algériens pour qu'ils soient jugés à l'étranger». Louh, qui répondait, en marge du débat autour du plan d'action du gouvernement à l'APN, à la question sur la demande d'extradition de Abdelmoumène Rafik Khalifa, principal accusé dans l'affaire «Khalifa», pour être jugé en France, a précisé que «l'Algérie n'extrade pas les citoyens algériens pour qu'ils soient jugés à l'étranger, conformément à la loi, notamment l'article 698 du Code de procédure pénale». Concernant l'affaire Khalifa en Algérie, le ministre a rappelé que les procédures sont en cours, faisant allusion à l'instruction à laquelle est soumise

l'ex-golden boy. «Une fois celle-ci terminée, le tribunal criminel enrôlera l'affaire et il y aura un procès public», précise le ministre. D'autre part, les recours introduit par Khalifa auprès de la Cour suprême après son extradition ont été rejetés. Ainsi, il est attendu que Rafik Abdelmoumène Khalifa comparait dans un nouveau procès, ce qui veut dire que le tribunal criminel de Blida reprendra l'affaire depuis le début en convoquant tous les protagonistes, qui ont comparu en 2007. Dans son édition d'hier, le «Soir d'Algérie» annonce que le «second procès de l'ex-millionnaire algérien Abdelmoumène Khalifa, actuellement en détention à la prison d'El-Harrach, se tiendra au plus tard au premier trimestre de l'année 2015», ajoutant que «le procès aura lieu au niveau de la cour de Blida». **N. C.**

Indicateurs économiques de l'Algérie

Le FMI s'attend à une hausse de la croissance... et du chômage

La veille de la participation de Mohamed Djellab, ministre des Finances, aux assemblées annuelles de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI), l'institution de Christine Lagarde corrige ses chiffres et prévoit pour l'Algérie une croissance économique de 4% en 2015 contre 3,8% en 2014.

Alors qu'il y a tout juste six mois elle avait tablé ses prévisions de croissance à 4,3%, voilà que l'institution de Bretton Woods corrige sa copie à la baisse.

En effet, dans son rapport sur les perspectives économiques mondiales, publié hier à l'occasion de la tenue de son assemblée annuelle prévue du 10 au 12 octobre à Washington, il est constaté que le Fonds a révisé légèrement en baisse son pronostic sur la croissance du PIB de l'Algérie comparativement à ses prévisions faites par son rapport mondial d'avril dernier. Une

annonce qui, faut-il le rappeler, intervient dans un contexte où les prévisions de croissance mondiale ont été également révisées à la baisse en raison de risques de stagnation dans les pays avancés, de recul de la croissance dans les pays émergents ainsi que des tensions géopolitiques.

Ceci étant, outre cette baisse annoncée, le FMI indique que la balance des comptes courants de l'Algérie serait négative pour s'établir à moins 3% du PIB en 2014 et à moins 2,9% en 2015, contre plus 0,4% en 2013. En effet, dans son pronostic d'il y a six mois, l'institution de Bretton Woods tablait pour le pays sur une croissance de 4,3% en 2014 et de 4,1% en 2015. Rappelons à ce sujet qu'au mois d'avril dernier les prévisions du FMI tablait sur une balance de compte courant positive à plus 0,5% du PIB en 2014 et à moins 1,3% du PIB en 2015. D'autre part, s'agissant de l'emploi, l'institution de Bretton Woods a

revu à la hausse le taux de chômage en Algérie pour le décliné à 10,8% en 2014 et à 11,3% en 2015 contre 9,8% en 2013. Alors qu'en avril dernier, affichant plus d'optimisme, elle a prévu un taux de chômage de 9,4% en 2014 et de 9% en 2015. Néanmoins, en termes d'inflation, ayant tablé en avril dernier sur un taux de 4% en 2014 et en 2015, voilà que de Fonds révisé ses taux en baisse également pour annoncer une décroissance de l'inflation estimée à 3,2% en 2014 contre un taux de 3,3% en 2013. Signalant toutefois une remontée en 2015 qui atteindra les 4%.

A noter que sur le plan mondial, le FMI a revu à la baisse ses prévisions en tablant, désormais, sur une croissance de 3,3% en 2014, contre une prévision de 3,6% faite en avril dernier, et de 3,8% en 2015 contre une prédiction de 3,9%, alors que le PIB mondial était de 3% en 2013.

Lynda Naili Bourebrab/APS

LA QUESTION DU JOUR

Une opposition ou un assemblage d'imposteurs ?

suite de la page Une

Jusqu'à on pensait que pour ces opposants d'un nouveau genre Bouteflika n'était pas légitime, son élection – ils l'ont suffisamment dit – ayant été le produit d'une fraude sans précédent. Et puis voilà que, il est vrai d'une manière indirecte, ils lui concèdent cette même qualité qu'ils ont commencé par lui dénier. De sorte que s'il s'avère que Bouteflika n'est pas ce grand malade qu'ils nous décrivent sans arrêt, et qu'il en donne la preuve, ils devront reconnaître qu'ils se sont trompés, que le pays n'est pas dans une phase aussi terrible de son histoire. En attendant, rien ne les empêche de nous donner ne serait-ce qu'un aperçu de leur représentativité à eux. En somme de prouver leur droit à pontifier au quotidien dans les médias. On sait comment s'obtient le pouvoir, soit par des élections soit par un coup d'Etat ; soit d'une manière irréprochable soit en foulant aux pieds toute forme de résistance. On sait tout aussi bien comment se mérite le titre d'opposant, soit par des élections soit par des démonstrations de force, pacifiques cela s'entend. Si à l'appel d'un bord quelconque les rues sont effectivement remplies de monde, alors le débat est clos, on a bien affaire là à une force politique qui n'a pas volé son nom d'opposition. Si ce bord est le regroupement appelé la CNTLD, alors effectivement, plus de doute à avoir, c'est bien elle qui aujourd'hui représente l'opposition. Et les rieurs devront bien se faire une raison et arrêter de parler d'imposture. Une bonne démonstration de force, une seule, vaut mieux que mille discours dans les journaux. Il ne semble pas que ce soit dans les cordes de la CNTLD, qui nous promet non pas une action politique digne de ce nom, mais une lettre au peuple algérien. Comme si ces membres n'avaient pas assez parlé jusqu'à présent. Une lettre au peuple algérien ! Il fallait y penser ! Cette idée ne pouvait germer que dans un esprit tortueux, fertile en échappatoires, comme peut l'être un imposteur. Dernièrement encore, des chefs de file de la CNTLD (il y en a tant d'ailleurs qu'on ne sait où donner de la tête ; il s'en trouve même qui en principe ne sont pas membres de la CNTLD, mais qui n'en continuent pas moins à donner le sentiment d'en faire partie) n'ont pas exclu des appels solennels aux Algériens. Pour des gens qui croient qu'on a changé de régime, qu'on est passé d'une république à une sorte de monarchie, il n'y a plus de temps à perdre, il faut donner l'alarme, mettre l'opinion devant ses responsabilités. Au lieu de cela que s'apprête-on à faire ? A envoyer une missive aux Algériens. Il n'existe pas d'exemple où une opposition unie a écrit une lettre à son opinion. **M. H.**

Plus de cinquante morts et mille blessés en une semaine

L'hécatombe continue sur nos routes

■ Selon un bilan établi par la Protection civile, en une semaine, cinquante-trois personnes ont trouvé la mort et plus de mille trois cents autres ont été blessées sur les routes algériennes.

Par Ahcène Hadjam

Cinquante-trois personnes ont trouvé la mort et plus de mille trois cents autres ont été blessées dans 1 149 accidents de la circulation enregistrés au niveau national durant la période allant du 28 septembre au 4 octobre, selon un bilan rendu public mardi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Laghouat avec 17 morts et 36 blessés dans dix accidents. Durant la même période, les unités de la Protection civile ont effectué 1 132 interventions pour procéder à l'extinction de 820 incendies urbains, industriels et incendies divers.

Le 22 octobre à Oran

Rencontres d'affaires algéro-tunisiennes

DES RENCONTRES d'affaires algéro-tunisiennes consacrées au renforcement de la coopération économique et commerciale entre les deux pays se tiendront le 22 octobre à Oran, indique la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI).

Ce rendez-vous économique sera une occasion pour des opérateurs économiques et chefs d'entreprises algériens et tunisiens afin d'envisager d'éventuelles pistes de partenariat bilatéral.

La délégation tunisienne sera composée d'entreprises opérant notamment dans le BTPH, les matériaux de construction, l'étude et l'engineering, l'architecture et le matériel électrique, précise la CACI.

Lors d'une rencontre d'affaires algéro-tunisienne tenue en septembre dernier, l'Agence nationale de développement des investissements (ANDI) avait affirmé avoir enregistré 27 projets d'investissement initiés par des opérateurs tunisiens, dont 15 en partenariat avec des opérateurs algériens.

La majorité de ces projets (une vingtaine) relèvent du secteur de l'industrie.

L'Algérie est le premier partenaire commercial de la Tunisie dans le monde arabe et en Afrique avec des échanges estimés à 1,7 milliard de dollars en 2013 en hausse de 19% par rapport à 2012.

En 2013, les exportations de l'Algérie vers la Tunisie, essentiellement des hydrocarbures, produits sidérurgiques, matériaux de construction et produits agroalimentaires, avaient atteint près de 1,6 milliard de dollars, alors que les importations algériennes de Tunisie, composées de ciment et certains produits industriels, avaient totalisé près de 500 millions de dollars.

Lyes D.

L'hécatombe continue à faire des ravages sur nos routes. Un phénomène qui reste toujours sans solution. Et selon un bilan de la Gendarmerie nationale durant les trois jours de l'Aid El Adha, vingt-trois personnes ont trouvé la mort et plus de 140 autres ont été blessées dans 78 accidents de la circulation enregistrés à travers 33 wilayas du pays entre le 3 et le 5 octobre, selon un bilan rendu public lundi par le commandement de la Gendarmerie nationale. Ces accidents ont engendré également des dégâts importants à 102 moyens de locomotion, précise la même source. Le bilan le plus lourd a été enregistré dimanche dernier avec 11 morts et 53 blessés, contre 10 morts et 68 blessés lors de la journée de vendredi. L'Algérie reste toujours parmi les premiers pays au monde où les routes font le plus de morts. Rien ne semble pouvoir arrêter le volant aveugle qui continue de tuer des centaines d'Algériens au quotidien. Il ne se passe plus un jour sans que l'on enregistre des morts sur nos routes. Malgré les appels à la vigilance lancés à travers les différents canaux de communication, la route demeure meurtrière. Qui pourra arrêter l'hécatombe ? Des centaines de morts sur les routes ont été signalés ces derniers mois. Les Algériens mènent une guerre



sans merci contre le volant qui ne cesse de tuer. Personne n'est à l'abri. Durant toutes les périodes les accidents de la route font un ravage sur nos routes. Il ne se passe pas un jour sans qu'au moins un accident grave ne soit signalé. Que ce soit sur le périmètre urbain ou rural, l'Algérie est classée parmi les premiers pays au monde dans

ce genre d'hécatombe. En dépit des campagnes de sensibilisation entreprises en vue d'arrêter l'hémorragie sur nos routes, ou du moins atténuer le phénomène, on constate une progression alarmante des accidents de la circulation ces dernières années. Certains disent que ce phénomène est dû au non-respect du code de la route. Les feux

rouges dans les périmètres urbains ne servent plus à rien. Les panneaux de signalisation sur les routes sont devenus inutiles. Et d'autres disent que le premier problème incombe aux conducteurs.

A. H.

Nécessité de responsabiliser les intervenants et les acteurs locaux — Débat autour de la gestion des risques majeurs



La nécessité de responsabiliser les intervenants et les acteurs locaux sur les risques majeurs a été vivement recommandée, mardi à Oran, par le délégué national aux risques majeurs auprès du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

« Cette responsabilisation contribuera amplement à atténuer les impacts des catastrophes et à sécuriser les espaces pour préserver les populations des dangers », a expliqué Tahar Mélizi lors d'une rencontre de sensibilisation sur les risques majeurs.

« L'information des populations sur les dangers doit être au cœur du système de gestion des risques majeurs », a également souligné ce haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales

(MICL), qui a mis en exergue l'intérêt porté à la qualité des opérations techniques de traitement des points noirs, appelant à la mise en place d'une banque de données au niveau des secteurs concernés par les interventions de secours en cas de catastrophes.

Dans son intervention, à laquelle ont pris part les chefs de daïra, des présidents d'APC, le directeur de wilaya de la Protection civile, un représentant de la direction des travaux publics, le directeur des ressources en eau de la wilaya d'Oran, Djelloul Tarchoun a évoqué le lancement de plusieurs opérations de protection contre les inondations dont notamment la réalisation d'un bassin de rétention et des collecteurs des eaux pluviales à Bir El Djir et d'opéra-

tions similaires à Misserghine et Sidi Benyebka (Arzew). Le collecteur unitaire de haï Bouamama à l'ouest d'Oran a été réalisé pour prendre en charge les eaux usées et à la fois les eaux pluviales, selon le même responsable qui a parlé d'autres mesures opportunes, notamment au niveau de la localité de Sidi Chahmi où 4 bassins de rétention ont été réalisés avec une canalisation au niveau de la zone de dépression pour assurer la protection contre les inondations.

Le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane a assuré qu'une grande partie du programme de lutte contre les inondations a été réalisé y compris le système gravitaire de la trémie de la cité « Djamel » qui est raccordé au canal de « Dhayat Morsli ». D'autres opérations de même nature sont au programme pour l'année 2015 à Tafraoui, El Ançor et Boutlélis, a-t-il ajouté. Pour sa part, le directeur de la Protection civile de la wilaya d'Oran, le colonel Mohamed Ferroukhi a présenté le plan de lutte contre les inondations et les schémas d'organisation induits, tout en rappelant les actions initiées à titre préventif, à savoir la réalisation de 2 000 avaloirs, l'acquisition de 156 motopompes et autres matériels de secours.

La directrice des travaux publics a, quant à elle, mis en relief les efforts déployés pour réduire certains impacts qui peuvent en découler des éboulements et autres opérations pour endiguer les points noirs au niveau des trémies, et ce, conformément aux différents plans de secours de la wilaya.

Le président de l'APC d'Es-Sénia a souligné, de son côté, la situation des populations du bidonville d'Aïn El Beïda ayant construit des habitations sur le lit d'un cours d'eau.

Jamil N.

Hôpital Nafissa-Hamoud (ex-Parnet)

Grande affluence pour la procréation médicalement assistée

■ Le centre qui propose des prestations médicales et chirurgicales ainsi que l'insémination artificielle pour le traitement des problèmes de procréation, accueille près de 100 couples par jour affluant de toutes les wilayas du pays, outre les 6 000 dossiers en liste d'attente pour un suivi médical.



Phs DR

Par Saida Gh.

Le Centre public de procréation médicalement assistée relevant du service gynécologie-obstétrique de l'hôpital Nafissa-Hamoud (ex-Parnet) à Hussein Dey (Alger) connaît une grande affluence du fait qu'il est l'unique centre du genre au niveau national, a affirmé mardi le chef de service, le P^r Mechtouh Mokrane.

Il a précisé que le centre qui a ouvert ses portes en octobre 2013 était l'unique centre du genre au niveau national ce qui explique, - a-t-il dit, la grande affluence des couples souffrant de problèmes de procréation.

Le centre qui propose des prestations médicales et chirurgicales ainsi que l'insémination artificielle pour le traitement des problèmes de procréation, accueille près de 100 couples par jour affluant de toutes les wilayas du pays, outre les 6 000 dossiers en liste d'attente pour

un suivi médical.

Il a ajouté que le personnel

est dans un état dépressif en raison de leur inaptitude à procréer et de leurs craintes d'une stérilité définitive.

350 000 couples souffrent de difficultés de procréation au niveau national. Nombre d'entre eux se tournent vers les cliniques privées en Algérie ou à l'étranger notamment en Tunisie pour un suivi médical ou pour une insémination artificielle.

Il a précisé que le recours à l'insémination artificielle n'était pas systématique, affirmant que dans de nombreux cas, un bon suivi médical suffisait.

Depuis l'ouverture du centre, 20 % des couples suivis et traités soit par des médicaments ou par interventions chirurgicales, ont pu procréer, selon la même source qui précise par ailleurs que le taux de procréation par insémination artificielle est de 35 %.

modernes en matière de transfert des ovules et des spermatozoïdes, soulignant que l'opération se limite actuellement à l'insémination dans l'utérus alors qu'il est possible d'aider un grand nombre de personnes avec la fécondation in vitro.

Il a ajouté que ces cas étaient les plus répandus parmi les couples devant subir une insémination artificielle, soulignant que le centre devra être doté prochainement des équipements nécessaires pour ce genre d'opérations.

L'ouverture de centres similaires à travers les établissements hospitaliers existant au niveau national est une des solutions à même de contribuer à l'allègement de la pression actuelle sur l'hôpital Nafissa-Hamoud, a indiqué le P^r Mechtouh appelant les autorités compétentes à se pencher sur le sujet d'autant qu'il s'agit d'un problème de santé publique.

Conformément aux dispositions du nouveau projet de loi relatif à la santé, dans l'assistance médicale à la procréation, il ne doit être recouru qu'aux spermatozoïdes de l'époux et à l'ovule de l'épouse et l'exclusion de toute autre personne.

Ledit projet interdit le don, le prêt, la vente et toutes autres formes de transactions de spermatozoïdes, d'ovocytes, même entre coépouses, d'embryons surnuméraires ou non d'une mère porteuse ou une autre femme, sœur ou mère ou fille, ainsi que le cytoplasme.

Le texte en question définit l'assistance médicale à la procréation comme «une procréation destinée exclusivement à répondre à la demande exprimée par un homme et une femme en âge de procréer, vivants, formant

un couple légalement marié, souffrant d'infertilité confirmée médicalement et consentant au transfert ou à l'implantation artificielle.

Par ailleurs, l'article 389 interdit toute reproduction d'organismes vivants génétiquement identiques, concernant l'être humain et toute sélection de sexe.

S. Gh./APS

Pour faire face aux virus Dispositif «renforcé» au niveau des postes-frontières

LE MINISTRE de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a souligné mardi à Alger la nécessité de mettre en place un dispositif «renforcé» au niveau des postes-frontières du pays pour faire face aux virus Ebola et Corona. Lors d'une visite à l'aéroport d'Alger Houari-Boumediene et au port d'Alger, le ministre a indiqué que son département «appliquait les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) liées à la lutte contre les virus Ebola et Corona» mettant l'accent sur les mesures «draconiennes» prises par le ministère au niveau des postes-frontières du pays.

A cette occasion, l'équipe médicale en charge de l'opération au niveau de l'aéroport et du port a fourni des explications sur les modalités de faire face aux virus Ebola et Corona en cas de leur apparition parmi les voyageurs en provenance de pays africains ou les hadjjs de retour des Lieux Saints. L'équipe médicale travaille 24/24h tout au long de l'année, a affirmé le D^r Fatiha Allem, des services sanitaires de l'aéroport d'Alger, indiquant que cette équipe était prête à accueillir le premier groupe de hadjjs attendu demain.

Dans ce cadre, le ministre de la Santé a affirmé qu'aucun cas du virus Ebola n'a été enregistré, soulignant l'importance de mettre en place le dispositif préventif nécessaire au niveau de tous les postes-frontières du pays.

De son côté, le président-directeur général de l'entreprise de gestion des services et des infrastructures aéroportuaires, Tahar Allache, a estimé nécessaire de coordonner les efforts entre les différents secteurs concernés pour la mise en œuvre du dispositif de prévention mis en place par le ministère de la Santé.

Kamel L.



médical du centre composé de 6 médecins fait, ainsi, face à «une forte pression» d'autant plus que les couples sont souvent dans

Le P^r Mechtouh a évoqué les problèmes liés à l'insémination artificielle dont notamment le manque de moyens médicaux

Tizi- Ouzou

80 000 demandes de logement tous segments confondus

Quelque 117 000 demandes de logement (tous segments confondus) ont été recensées par les différents services du secteur de l'habitat dans la wilaya de Tizi Ouzou, a annoncé, avant-hier, le directeur local du logement, Mustapha Banouh.

Néanmoins l'assainissement des dossiers des demandeurs pourrait aboutir à la baisse jusqu'à atteindre les 80 000 demandes réelles dont près de 60% de ces demandeurs peuvent être pris en charge par les programmes inscrits à l'indicatif de la wilaya dans le cadre du plan quinquennal 2015-2019.

Le même responsable, qui s'exprimait au cours d'un point de presse animé au siège de l'OPGI de Tizi Ouzou à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'habitat, a annoncé l'attribution de quelque 629 logements publics locatifs sur un total de 1 884 unités notifiées aux commissions de dairas compétentes d'ici à la fin de l'année.

Toujours selon Banouh, 2 500 autres logements publics locatifs en construction dans la nouvelle zone d'habitation de Oued Falli (banlieue sud-ouest du chef-lieu de wilaya) pourraient être livrés avant la fin de l'été 2015.

Abordant les cités bidonville dans la wilaya de Tizi Ouzou, le directeur local du logement a indiqué que 3 700 habitations précaires ont été recensées en 2005 pour lesquelles un programme de 4 400 unités a été inscrit.

Ces sites se trouvent essentiellement dans les localités de Tizi Ouzou, Tizi Ghenif, Draa Ben Khedda, Mechtras, Bouzeguene, Maatkas et Tizi Rached.

La démolition de ces habitations précaires permettra aux collectivités locales de récupérer quelque 140 tranches destinées à abriter des équipements publics.

Pour sa part le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI),

Ladj Ahmed a indiqué, par la même occasion, que plus de 18 630 constituent la totalité du programme dont la wilaya de Tizi Ouzou a bénéficié, dont 13.092 sont lancés en réalisation, 3 143 non encore entamés et 1 894 notifiés aux commissions de dairas pour l'attribution. Il a rappelé que depuis 2005 pas moins de 5 470 ont été attribués dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Enfin, la directrice locale de la Caisse nationale du logement (CNL), M^{me} Hamraoui Djamilia, a fait état de la consommation, jusqu'au 30 septembre écoulé, de 79 milliards de DA au titre du paiement des aides à l'auto-construction et des situations dues par les entreprises de réalisation de logements (tous segments confondus).

Sur cette cagnotte globale, il a été déboursé, selon le décompte de la même source, 31 milliards de dinars pour l'habitat rural et 39 milliards de dinars pour le logement public locatif.

Hamid M.

Après un repli de l'industrie allemande

L'euro baisse face au dollar

L'EURO reculait légèrement mardi après des signes de faiblesses de l'industrie allemande face à un dollar hissé par la perspective d'une normalisation de la politique monétaire américaine. Dans la matinée, la monnaie unique européenne valait 1,2631 dollar, contre 1,2655 dollar lundi soir. L'euro baissait face au yen, à 137,00 yens contre 137,66 yens lundi soir. Le dollar reculait également face à la devise japonaise, à 108,47 yens contre 108,78 yens lundi soir. «Le moteur de l'Europe, l'Allemagne, montre des signes de faiblesse alors que la production industrielle a décliné plus que prévu le mois dernier», pointait un analyste. En effet, la production de l'industrie allemande a accusé un fort recul de 4% en août sur un mois, bien plus marqué que prévu, selon un chiffre provisoire publié mardi. La monnaie unique européenne continuait donc de pâtir de la délicate situation économique de la zone euro, qui ne montre toujours pas de signes d'amélioration. L'euro restait également sous pression du fait de la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE), toujours très accommodante et assouplie en septembre avec une baisse de taux directeur à un plus bas historique (0,05%). Cette politique contraste avec celle de la Réserve fédérale américaine (Fed), qui doit se lancer ce mois-ci sur la voie de la normalisation en mettant un terme à ses injections de liquidités. Les cambistes scrutent par ailleurs aujourd'hui le compte rendu de la dernière réunion du Comité de politique monétaire (FOMC) de la Fed. De son côté, le yen progressait face aux autres grandes devises alors que la Banque du Japon a décidé mardi de maintenir le statu quo sur sa politique d'assouplissement monétaire. **L. M.**

Oran Expo, du 12 au 15 octobre

110 exposants attendus

■ *Quelque 110 exposants activant dans le domaine du BTPH prendront part à la 5^e édition du Salon international de la construction et de la gestion urbaine «Oran Expo», prévue du 12 au 15 octobre courant au Centre de conventions d'Oran Mohamed-Ben-Ahmed.*

Par Salem K.

Cette manifestation, co-organisée par la société «GMR Events Algeria» et «Global Events Algeria», sera marquée par une importante participation étrangère avec 24 entreprises françaises, 14 espagnoles, 7 portugaises et une égyptienne.

Pour cette édition, «Oran expo» rassemblera trois salons sectoriels, à savoir Elect expo, Clim expo et Sécurbat.

Le responsable de «Global Events Algeria», Ferrah Ali, a expliqué que «l'élargissement de ce salon a pour objectif d'ouvrir de nouveaux champs de réflexion et de susciter de nouvelles pratiques dans le secteur de la construction, en faisant connaître ses acteurs les plus dynamiques, en rendant visible des expériences réussies et en explorant de nouvelles perspectives».

«Plus qu'un inventaire phy-



Ph.D.R.

sique des procédés et matériels, le salon se veut d'abord une démonstration de solutions efficaces qui ont fait leurs preuves dans le monde et qui sont, soit déjà introduites en Algérie mais encore méconnues, soit en attente d'adaptations au contexte professionnel national», a encore souligné le même responsable.

Un riche programme scientifique, technique et promotionnel est prévu, en marge de l'exposition. Des conférences et plusieurs ateliers d'échange, ainsi qu'un espace «B to B», ouvert aux architectes, décorateurs, constructeurs, fournisseurs de solutions et chercheurs de partenariat, sont prévus pendant le

salon.

Lors de la précédente édition, organisée en 2013, une participation de plus de 104 exposants a été enregistrée. Les stands ont été visités par plus de 3 200 visiteurs professionnels appartenant aux secteurs ciblés par le salon, rappelle-t-on.

S. K./APS

Finance

La Banque du Japon maintient sa politique d'assouplissement monétaire

La Banque du Japon (BoJ) a maintenu inchangée mardi sa politique d'assouplissement monétaire face à une «reprise modérée», mais a tempéré son diagnostic globalement optimiste.

L'institution, qui a pour objectif «une progression des prix de 2% par an de façon durable», répète que la troisième puissance mondiale «continue de se reprendre modérément», dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion de deux jours de son organe de direction.

La banque centrale tempère cependant son discours en insistant à deux reprises sur «la faiblesse de la production» industrielle, «en partie à cause d'ajustements au niveau des stocks». De même, elle relève que la confiance des entreprises a «marqué une pause».

Elle reconnaît l'impact de l'entrée en vigueur début avril d'une taxe sur la consommation à 8%, contre 5% auparavant. «Ses effets se sont dans l'ensemble estompés, bien que de manière inégale», admet-elle. Le

gouverneur de la BoJ, Haruhiko Kuroda, a reconnu que «l'économie mettait du temps à se remettre» de cette mesure fiscale.

Mais M. Kuroda a écarté pour l'heure tout nouveau geste de soutien. Le comité de politique monétaire va continuer à augmenter la base monétaire au même rythme, c'est-à-dire d'un montant de 60 000 à 70 000 milliards de yens par an (435 milliards à 500 milliards d'euros), principalement via l'acquisition d'obligations d'Etat.

Slim H.

Europe

Bruxelles va rejeter le projet de budget français

La Commission européenne devrait rejeter, d'ici la fin du mois, le projet de budget 2015 présenté par la France et demander qu'il soit modifié pour respecter les engagements pris par Paris en matière de réduction des déficits, a-t-on appris de plusieurs sources de la zone euro.

L'exécutif communautaire utiliserait ainsi pour la première fois les nouvelles prérogatives que lui ont accordées les Etats membres en 2013 en matière de contrôle des budgets nationaux.

La Commission pourrait aussi faire passer la procédure disciplinaire engagée contre la France au dernier stade avant celui des sanctions, tout en accordant à Paris deux années supplémentaires pour ramener son déficit dans les limites imposées par les traités, ont précisé les sources.

Ces décisions, dont certaines seront prises par la Commission sortante, celle de José Manuel Barroso, avant l'entrée en fon-

ctions le mois prochain de l'équipe dirigée par Jean-Claude Juncker, permettraient d'accorder un répit aux autorités politiques françaises sans compromettre la crédibilité des règles budgétaires de l'UE, a expliqué un responsable impliqué dans le processus.

Une telle solution serait en outre bienvenue pour Pierre Moscovici, le commissaire désigné par la France et censé prendre le portefeuille des Affaires économiques et monétaires dans la nouvelle commission, car elle prouverait qu'il ne fait bénéficier son pays d'origine d'aucun traitement de faveur, contrairement aux soupçons qui le visent au Parlement européen.

Pierre Moscovici a été entendu jeudi dernier par les députés européens dans le cadre des auditions des commissaires désignés mais il a été prié d'adresser des réponses écrites au Parlement sur certaines ques-

tions délicates, parmi lesquelles la flexibilité qu'il est disposé à accorder aux pays qui enfreignent de manière répétée les règles budgétaires en vigueur.

Sauver la face

«Cela sauverait la face de tout le monde», a déclaré le responsable européen à propos des décisions envisagées par la Commission. «Même si c'est un peu humiliant pour la France, elle sait sans doute qu'elle ne peut pas s'en tirer sans dommage».

«Et cela sauverait aussi la face de l'Allemagne et des autres, qui s'inquiètent des conséquences à long terme qu'aurait le fait de décrédibiliser les règles mais qui veulent aussi donner à la France et à son président impopulaire une chance de se battre», a-t-il ajouté.

Pour l'heure, l'exécutif français refuse de se placer dans l'hypothèse d'un conflit avec Bruxelles.

«Moi, je suis optimiste quant à notre capacité à convaincre la Commission», a déclaré Manuel Valls lors d'une intervention à Londres, devant les milieux d'affaires britanniques, avant d'ajouter que la France ne pourrait en faire plus en matière de réductions budgétaires.

Dans l'entourage de François Hollande, on assure que la France ne se place «pas du tout» dans l'hypothèse d'un rejet du projet de budget, en rappelant que le texte ne sera transmis à Bruxelles que le 15 octobre.

«Des commentaires sont donc prématurés sur la question de savoir si la Commission européenne demandera une révision», ajoute-t-on.

Dimanche, le ministre des Finances, Michel Sapin, avait balayé les spéculations sur la décision de la CE, estimant que «tout ce qui est dit aujourd'hui est dit en l'air».

Le projet de loi de finances

dévoilé la semaine dernière par Paris renonce à ramener le déficit à la limite européenne de 3% du produit intérieur brut (PIB) dès l'an prochain comme promis initialement après l'obtention d'un premier délai de deux ans. Le retour à 3% est désormais prévu fin 2017.

Alors que le gouvernement Valls met ce report sur le compte de la faiblesse de la croissance, des responsables européens soulignent que Paris n'a pas non plus atteint ses objectifs en matière de déficit structurel, c'est à dire hors effets du cycle économique, signe selon eux que les mesures d'assainissement nécessaires n'ont toujours pas été prises.

«Si la Commission conclut que la France, par miracle, a fait ce qu'il fallait en matière structurelle, alors le délai sera prolongé», a dit un autre responsable de la zone euro.

Rachid F.

Retrait de l'ordre de versement du programme AADL 2

Convocation des souscripteurs à Tipasa

■ L'antenne de Tipasa relevant de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a entamé la convocation des souscripteurs du programme AADL 2 pour le retrait de leurs ordres de versement.

Par Hani T./APS

Entamée la semaine dernière, l'opération se poursuivra jusqu'à la fin de l'année en cours, soit après le retrait de tous les ordres de versement par les souscripteurs répondant aux conditions fixées pour cette formule de logement, a-t-on ajouté à la direction régionale de l'AADL-Alger Ouest, dont le siège se trouve à Tipasa.

La première tranche de l'opération englobe 450 ordres de versement, avant son élargissement progressif au restant des souscripteurs, qui seront appe-

lés au retrait de leurs documents, grâce à la coordination assurée par les services d'Algérie Poste, en vue du paiement de leurs premières contributions financières estimée à 210 000 DA (pour un F4) et 170 000 DA (pour un F3), a-t-on observé de même source.

Par ailleurs, la même source a signalé le lancement «prochain» des chantiers de réalisation de 2 300 logements au titre du programme AADL 2, à travers de nombreux sites de la wilaya, tout en relevant un «certain retard» dans le lancement de l'opération. Imputant ce retard aux

entreprises chargées de ce programme, la même source a fait part de la résiliation de leurs contrats pour «non-respect des délais de réalisation» sur ordre du ministère de tutelle.

Une nouvelle liste d'entreprises de réalisation a été mise au point pour la réalisation de projets englobant plus de 500 logements prévus à Hadjout, Cherchell, Bou Ismail, et Douaouda, est-il indiqué.

La wilaya de Tipasa a bénéficié d'un quota de 6 500 logements au titre du programme AADL 2, à répartir sur 10 daïras. A ce jour, le programme enregistre un taux de lancement estimé à 10%, selon la même source, qui relève que le seul site où les travaux vont bon train est celui de la ville de Chaïba à Koléa, où 600 logements AADL sont en réalisation. H.



PH: DR

Boucheougouf (Guelma)

450 logements sociaux distribués

Les clefs de 450 logements publics locaux (LPL) réalisés dans la daïra de Boucheougouf (Est de Guelma) seront remises à leurs bénéficiaires «avant la fin de l'année 2014», a indiqué lundi le chef de daïra, Djelloul Chebouï.

Ces unités d'habitation ont été construites dans les communes de Boucheougouf (180 unités), Ain Ben Beïda (152) et Medjez Esfa (118), a précisé ce res-

ponsable à l'APS. Les bénéficiaires de ce quota de 450 logements figurent parmi les 540 attributaires ayant reçu, ces derniers mois, des pré-affectations, a déclaré M. Chebouï, précisant que cette opération s'inscrit dans le cadre d'un «important» programme portant remise, avant fin 2014, des clefs des logements ayant fait l'objet de pré-affectations. Rappelant que 90 unités de ce même segment avaient été attribuées en

septembre dernier dans la commune d'Oued Fragha, le chef de la daïra de Boucheougouf a souligné que 413 nouvelles pré-affectations seront remises à des demandeurs ouvrant droit à ce type de logements. La daïra de Boucheougouf a bénéficié, ces dernières années, dans le cadre des différents programmes de logements, d'un total de 2 580 unités de type LPL.

Ali O.

Ghardaïa

3 800 têtes de bovins vaccinées contre la fièvre aphteuse

Plus de 3 800 bovins ont été vaccinés dans la wilaya de Ghardaïa contre la fièvre aphteuse, depuis juin dernier, a-t-on appris hier auprès de la direction des services agricoles (DSA). Cette vaccination a touché un cheptel de 3 840 têtes, dont 3 000 vaches laitières, a précisé à l'APS l'inspecteur vétérinaire auprès de la DSA, Tarek Rezzoug, précisant qu'aucun cas de fièvre aphteuse n'a été enregistré au niveau des

cheptels (ovin, bovin et caprin) de la wilaya.

«Toutes les vaches laitières et génisses se trouvant sur le territoire de la wilaya de Ghardaïa sont soumises à un contrôle vétérinaire et ont été vaccinées», a assuré de son côté le directeur des services agricoles de la wilaya, Ali Bendjoudi.

Dès l'apparition, cet été, du premier cas de fièvre aphteuse dans le pays, un réseau de veille sanitaire a été mis en

place à travers l'ensemble des localités de la wilaya pour suivre de près la situation sanitaire dans la région, et des actions de sensibilisation auprès des éleveurs et producteurs de lait ont été entreprises pour prémunir le cheptel, a souligné le DSA.

Des mesures préventives ont été prises pour empêcher la propagation de cette pathologie animale, particulièrement par la réglementation du déplacement du cheptel d'une zone à une

autre, la fermeture des marchés à bestiaux dans la wilaya et l'interdiction de la collecte de lait auprès d'éleveurs résidant dans les wilayas limitrophes, a-t-il rappelé.

Des mesures strictes d'hygiène, notamment la désinfection quotidienne du matériel de collecte et de transport du lait vers les mini laiteries de Ghardaïa, ont aussi été exigées pour éviter toute contamination.

Lamine Y./APS

Saïda

900 nouveaux étudiants à l'université de formation continue

L'université de formation continue de Saïda a accueilli, cette année universitaire, 900 nouveaux étudiants inscrits en cycle préparatoire et 1^{re} année universitaire, a-t-on appris lundi du directeur de l'UFC.

Bouazza Boubekeur Seddik a souligné que le nombre global d'inscrits à l'UFC, dont la rentrée a eu lieu fin septembre dernier, a atteint 1 200 étudiants.

L'UFC offre, à Saïda, la possibilité d'accès à plusieurs spécialités pour une formation de trois ans, ponctuée par un diplôme d'études appliquées universitaires (DEUA) en management, droit des affaires et langues (français et anglais).

Les étudiants en UFC sont encadrés par 84 enseignants universitaires temporaires. L'UFC a enregistré, l'année universitaire écoulée (2013-2014), la sortie de 200 diplômés. Par

ailleurs, le même responsable a indiqué que l'université de formation continue déplore un problème de salles de cours et d'amphithéâtres et l'exiguïté du siège de l'administration.

Elle dispose de trois amphithéâtres et 10 salles de cours qui ne peuvent pas contenir l'effectif d'étudiants.

Il a ajouté que l'UFC introduira, en cas de renforcement en nouvelles structures, d'autres filières et ouvrira des formations

destinées aux personnels du secteur de la Fonction publique.

80 fonctionnaires des secteurs administratif et économique ont été formés l'an dernier à l'UFC, au titre de conventions signées entre l'université et les directions de l'administration locale (DAL) et de la jeunesse et de sports (DJS) et l'agence de wilaya de l'emploi.

Said T.

Relizane 580 ha d'espaces boisés détruits par le feu

LES FEUX de forêt ont endommagé plus de 580 hectares d'espaces boisés et de broussailles depuis le début de juin dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris lundi de la Conservation des forêts.

Au total, 18 foyers d'incendie ont été enregistrés, affectant 197 ha d'arbres forestiers, 152 ha de maquis, 177 ha d'arbustes de pin d'Alep, 50 ha de broussailles et 10 ha d'oliviers et de figuiers, selon le chef du service de protection de la flore et la faune à la Conservation des forêts, Mohamed Ghermoul. La plupart des incendies se sont déclarés à Ramka et Ain Tarik, à l'est de Relizane, communes limitrophes de la wilaya de Tissemsilt, dont le plus important le 16 juillet à la forêt de Oued Lardjem, qui a ravagé 490 ha et qui a été maîtrisé après une semaine de lutte à cause de la densité des plantations, des reliefs accidentés, des vents et de la canicule.

Ont été mobilisées pour la lutte contre les feux de forêt durant la campagne de l'année 2014, lancée le 1^{er} juin et qui se clôturera en fin octobre courant, huit brigades regroupant un total de 35 agents dotés de matériels d'intervention rapide, ainsi que 29 tours de contrôle réparties à travers les forêts, 38 camions-citernes, 10 autres de ravitaillement en eau et 60 points d'eau. La wilaya a enregistré, l'année dernière, 89 feux détruisant seulement 80 ha de broussailles, selon le conservateur des forêts, Senouci Bedi.

La wilaya de Relizane dispose d'un patrimoine forestier de plus de 60 000 ha dont 55% de pin d'Alep.

R. R.



Hong Kong

La démobilisation des manifestants s'accroît, feu vert au dialogue

■ De petits groupes de manifestants pro-démocratie occupaient encore la rue mardi à Hong Kong après le feu vert au dialogue donné au gouvernement par les leaders étudiants du mouvement, soumis à la pression de l'opinion pour se disperser.

Par Ali O.

Quelques centaines de manifestants demeuraient mardi sur les trois sites de la contestation, qui avait vu des dizaines de milliers de personnes descendre dans les rues à partir du 28 septembre. L'ancienne colonie britannique passée sous la tutelle de Pékin a connu dès lundi une nette reprise de son activité, avec le retour au travail d'un grand nombre de Hongkongais, la réouverture de nombreuses écoles et la fin du blocus du siège du gouvernement, où 3.000 employés ont pu retourner à leur poste. Mais en raison des barrages qui persistaient dans certaines rues, plusieurs lignes d'autobus étaient toujours déviées. La circulation automobile restait en conséquence très dense, avec de nombreux bouchons, et les métros étaient bondés, suscitant la frustration des usagers. L'ouverture prévue mercredi de la session parlementaire d'automne après trois mois d'interruption a été reportée à la semaine prochaine. «Je ne suis pas certain que le contexte soit serein et sûr autour» du Parlement, a justifié son président, Jasper Tsang. Des élus du



mouvement prodémocratie l'ont accusé de vouloir empêcher un débat public sur les manifestations. «Vous pouvez reporter (les travaux parlementaires) de trois semaines, ça ne changera rien à la colère populaire», a réagi Alan Leong du Civic Party. Le mouvement a bénéficié d'un large soutien de l'opinion publique mais après huit jours de paralysie le mécontentement va croissant. Les étudiants, qui ont rencontré lundi soir un représentant du gouvernement pour des «discussions préliminaires» à l'ouverture

d'un dialogue officiel, ont finalement accepté le principe. «Nous aurons plusieurs séries de négociations», a expliqué Lester Shum, secrétaire général adjoint de la Fédération des étudiants de Hong Kong, à la pointe de la mobilisation. Pour sa part, Ray Lau, chargé au gouvernement local des Affaires constitution-

nelles et du continent, a exprimé «l'espoir» que puisse «s'exprimer un respect mutuel» lors de ces discussions dont il a souhaité qu'elles puissent s'ouvrir dans le courant de la semaine. La date et le lieu de l'ouverture des pourparlers qui se tiendront avec la numéro deux de l'exécutif local Carrie Lam n'ont toujours pas été

arrêtées. Hong Kong traverse sa plus grave crise politique depuis sa rétrocession à la Chine en 1997. Si la Chine a accepté d'instaurer le suffrage universel lors de la prochaine élection du chef de l'exécutif du territoire autonome en 2017, elle entend conserver le contrôle des candidatures, une proposition inacceptable pour le mouvement prodémocratie. Les manifestants réclament aussi en vain la démission du numéro un de l'exécutif Leung Chun-ying, qu'ils considèrent comme la marionnette de Pékin.

Dans des scènes rarissimes à Hong Kong, la police avait fait usage le 28 septembre de gaz lacrymogène contre les manifestants. La presse locale et internationale s'en était émue, en évoquant sans ambages le spectre de la répression du mouvement démocratique de Tiananmen en 1989 qui, selon des sources indépendantes, avait fait plusieurs centaines et jusqu'à plus de 1 000 morts à Pékin, sans compter le reste de la Chine.

A. O.

Cameroun

Au moins 8 morts dans une attaque d'islamistes nigériens

At least eight people were killed in an attack in the north of Cameroon, in an attack attributed to the Islamist group Boko Haram, according to a police officer and a Cameroonian security agent.

«Les Boko Haram ont tiré une roquette cet après-midi à partir de Banki», une ville nigérienne située de l'autre côté de la frontière qui est contrôlée par les islamistes, a affirmé un officier de police établi dans l'extrême-nord du Cameroun.

«La roquette est tombée à Amchidé et a tué huit civils et fait de nombreux blessés», a déclaré le policier qui a requis l'anonymat. «Nous craignons une hausse du nombre de morts», a-t-il ajouté.

«La roquette est tombée dans une rue où beaucoup de gens faisaient leurs achats», a rapporté sous couvert d'anonymat un

agent de sécurité basé à Amchidé, évoquant lui un bilan de neuf morts. «Nous avons pu dénombrer huit blessés (transportés à l'hôpital de la ville)».

La ville nigérienne de Banki se situe à proximité d'Amchidé. Elle est contrôlée depuis quelques semaines par Boko Haram. Des groupes d'autodéfense ont été mis en place à Amchidé pour repousser les islamistes qui y multiplient les tentatives d'inursions.

Boko Haram, dont l'insurrection sanglante a fait plus de 10 000 morts au Nigeria depuis cinq ans, a progressé de façon fulgurante ces dernières semaines dans le nord-est du pays, s'emparant de villes et de villages des Etats de Borno, Yobe et Adamawa.

Les coups de force du groupe sont de plus en plus fréquents dans l'extrême-nord du Cameroun voisin, où il tue civils

et militaires, tout en volant du bétail. Des milliers de Nigériens craignant les exactions de Boko Haram se sont réfugiés dans l'extrême-nord du Cameroun, tandis que plusieurs milliers de Camerounais des villages frontaliers se sont déplacés vers l'intérieur du pays. Près d'un mois après la rentrée des classes, les cours n'ont toujours pas repris dans certains établissements de la région, les salles de classe étant occupées par des réfugiés venus du Nigeria.

L'armée camerounaise, qui a déployé des renforts dans la région, a annoncé ces dernières semaines avoir tué de nombreux combattants de Boko Haram. Accusés d'atteinte à la sûreté de l'Etat, trente membres présumés de la secte nigérienne ont été écroués à la prison principale de Yaoundé, avant de passer en jugement devant un tribunal militaire.



Points chauds

Atout

Par Fouzia Mahmoudi

Les partisans de Nicolas Sarkozy qui craignent de voir leur champion handicapé par les multiples affaires judiciaires qui pèsent sur lui, n'avaient certainement pas envisagé que l'ancien président soit capable de tourner ce net désavantage en possible atout. En effet, ce dernier a affirmé hier lors d'un meeting que les différentes procédures judiciaires le visant avaient «beaucoup renforcé sa détermination» à être candidat à la présidence de l'UMP. «Je ne me plains pas, je continuerai à répondre à tout. Mais cela a beaucoup renforcé ma détermination parce que je n'aime pas l'injustice, je n'aime pas le mensonge. Et si on voulait que je reste tranquille dans mon coin, il ne fallait pas agir comme ça», a-t-il déclaré, après avoir glissé que s'il n'était pas, comme ancien président de la République, «au-dessus des lois», il ne voulait pas «être en dessous». Et d'ironiser, sous les rires et applaudissements d'une partie de la salle : «Par moments, je me dis la sécurité en France, ça va très bien, parce que si l'on n'a vraiment que moi comme délinquant, vous pouvez laisser vos enfants sortir». Soulignant avoir «consacré 35 ans de sa vie à la politique», il a jugé que «la politique, cela ne peut pas être que la boue tout le temps». «En pleine campagne présidentielle, voilà qu'on explique à tous les Français que j'aurais abusé d'une vieille dame (Liliane Bettencourt), 22 heures d'interrogatoires et de confrontations, 4 perquisitions, je suis successivement sur les mêmes faits témoin assisté, mis en examen et non-lieu, en sept mois (...) Qui me rendra mon honneur, qui me rendra la confiance des gens qui ont été abusés ?» a-t-il lancé, épinglant notamment, sans le nommer, le quotidien *Le Monde*. Le candidat à la présidence de l'UMP a déploré d'avoir eu à se justifier sur «la mort de nos compatriotes à Karachi» et qu'il a fallu «10 ans d'enquête pour découvrir l'évidence que je n'y étais pour rien». Nicolas Sarkozy a aussi fustigé les écoutes téléphoniques dont il a fait l'objet et assure que lui seul peut-être traité en France aussi mal sans susciter la moindre solidarité populaire. Toutefois, si ce discours victimaire marche à merveille sur ses partisans il reste encore à paraître pour espérer émouvoir le reste des Français qui sont une large majorité à ne pas souhaiter son retour à l'Élysée. Il devra surtout convaincre ses détracteurs que son unique objectif est de servir les Français et la France et non pas de prendre sa revanche sur tous ceux qui depuis deux ans et demi le «maltraitent». Reste à savoir si la stratégie d'ironisation et de contre-attaque réussira à adoucir les électeurs à son endroit ou si décidément l'ère Sarkozy est bel et bien révolue.

F. M.

Marseille

Le consulat de Turquie pris pour cible

SELON les premières constatations de l'enquête, quatre individus auraient jeté des cocktails Molotov dans le bâtiment du consulat avant de prendre la fuite. Quatre projectiles, des engins de fabrication artisanale, ont été retrouvés sur les lieux. Ces cocktails explosifs bon marché, de simples bouteilles en verre remplies de liquide inflammable, n'ont visiblement pas réussi à s'enflammer. «À ce stade de l'enquête, on en ignore encore la raison» précise un enquêteur. L'affaire est prise très au sérieux dans le contexte international actuel. D'autant que Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, était en Turquie le 26 septembre pour y rencontrer son homologue. Ensemble, ils ont signé des accords de coopération permettant d'améliorer la communication entre les services des deux pays en matière de lutte contre le terrorisme. Est-ce une réponse à cette visite ? Des représailles des filières djihadistes contre l'engagement de la France dans la guerre contre l'État islamique ? L'entourage du ministre de l'Intérieur s'inquiète, car une éventuelle attaque du consulat de Turquie sur le sol français, dans le très chic 8^e arrondissement de Marseille, pourrait avoir de graves conséquences internationales. «Pour le moment, on ne sait pas si c'est un acte terroriste ou un acte isolé. L'enquête devrait permettre de le déterminer», dit-on parmi les proches du ministre. Les images de la vidéosurveillance vont aussi être exploitées par les enquêteurs pour tenter de mettre un nom sur les auteurs de ces faits. Et surtout déterminer leurs revendications. Une délicate enquête qui a été confiée à la sûreté départementale des Bouches-du-Rhône.

Salle Ibn Khaldoun

Lucía Álvarez «La Piñona» de retour à Alger

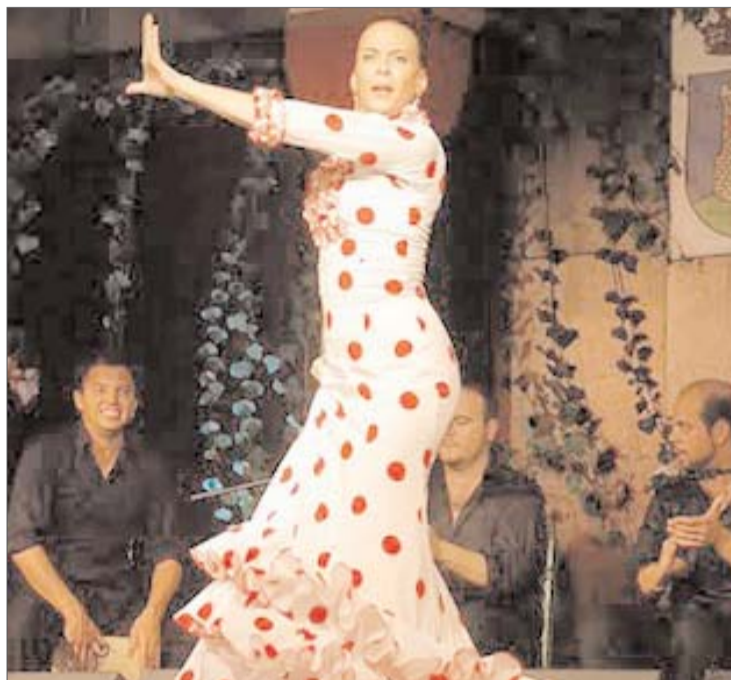
■ Les amoureux du flamenco vont se régaler en ce mois d'octobre. En effet, une soirée dédiée à cette musique est prévue pour la semaine prochaine à la salle Ibn Khaldoun d'Alger. Organisée par l'ambassade d'Espagne en Algérie, en collaboration avec l'Etablissement Arts et Culture et l'Institut Cervantès d'Alger, cette soirée verra la présentation d'un spectacle intitulé «Sentiments» avec la danseuse de flamenco Lucía Álvarez «La Piñona».

Par Abla Selles

L'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger ne ménage aucun effort pour organiser des activités culturelles et artistiques aux Algérois. En effet, après un programme musical où des artistes de différents styles musicaux ont marqué leur passage à Alger, un petit retour vers le flamenco est prévu pour la semaine prochaine. Organisée en partenariat avec l'ambassade d'Espagne en Algérie et l'Institut Cervantès d'Alger, un spectacle

intitulé «Sentiments» sera présenté dans la soirée du 14 octobre à la salle Ibn Khaldoun. La danseuse de flamenco Lucía Álvarez «La Piñona» sera sur scène pour gratifier le public avec les plus belles danses sur les différents rythmes de cette musique.

Née en 1985 à Cadix, Lucía Álvarez «La Piñona» a commencé à danser à l'âge de 10 ans dans diverses écoles de danse dans le Campo de Gibraltar, jusqu'à ce que, à 17 ans, elle s'est installée à Grenade. Elle a poursuivi sa formation avec Luis de



Luis et Estela Arauzo.

Un an plus tard, Lucía Álvarez a décidé de s'installer à Séville pour étudier à la Fondation

Cristina Heeren Flamenco avec les enseignants Milagros Mengíbar, Rafael Campallo ou Carmen Ledesma. Tout est suivi

par des formations parallèles avec plusieurs professeurs comme Andrés Peña, Eva Yerbabuena, Rubén Olmo et Andres Marin.

Actuellement, elle a participé dans des spectacles de flamenco à «El Arenal», «Les Coqs», «Le Musée de la danse Cristina Hoyos» et «Auditorio Alvarez Quintero». Elle a récemment réussi à obtenir le premier prix «Défi Desplante» à Cante de las Minas 2011. Elle a également obtenu le premier prix pour les jeunes flamants de la Fédération de Flamenco de Sevilla 2009 et le premier prix du concours «Aniya Gypsy» de 2007.

A noter que la compagnie de Lucía Álvarez «La Piñona» a déjà offert un atelier de danse flamenco, ouvert aux membres du Ballet national algérien ainsi qu'aux amateurs de flamenco à l'hôtel El-Aurassi. **A. S.**

Salon national des arts plastiques à Tlemcen

Quarante-huit artistes peintres attendus

Pas moins de 48 artistes peintres représentant toutes les wilayas du pays prendront part à la quatrième édition du salon national «Abdelhalim Hemch», qui aura lieu du 26 octobre au 1^{er} novembre à Tlemcen, a-t-on appris lundi auprès du directeur de la maison

de la culture «Abdelkader-Alloula». Cette manifestation artistique, qui s'agrandit d'année en année, verra l'organisation d'ateliers de formation en plus des travaux de peinture encadrés par les artistes peintres participant à cette édition, selon Berrahou Abdelhak. Le Salon

porte le nom du défunt artiste peintre Abdelhalim Hemch, natif de Tlemcen et l'un des précurseurs des arts plastiques en Algérie. Ses œuvres sont encore conservées dans plusieurs musées dont ceux d'Alger et de Tlemcen. Le mois d'octobre sera également marqué par l'organi-

sation d'autres manifestations culturelles et artistiques dont des soirées musicales et théâtrales et des spectacles de chants patriotiques à l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale. **M. K.**

Cinéma

Besson, le «Lucy» Luc du cinéma français

Il est là, 110 kg qu'il aimerait restreindre pour 1,73 m. Une sorte d'Orson Welles en tenue volontairement débraillée, tee-shirt noir, pantalon noir, chaussures de sport noires, cheveux en bataille. Il est cool.

Très cool. Bizarre pour un «mogul». Cela tranche avec l'inquiétude de ses troupes, avant son arrivée : «Il n'a pas été prévenu pour la photo. Tu sais comment il est. Il voudra choisir l'endroit. Enfin, c'est lui qui décide...»

Il a finalement laissé le photographe choisir son cadre... et juste fait venir une maquilleuse

pour arranger un peu sa face d'ours marathonien. Il rassure, de son petit rire d'enfant : «Je ne comprends pas : souvent les gens que je rencontre tremblent de peur devant moi, mais je suis un type normal, je ne suis vraiment que Luc Besson.»

481^e fortune de France

Ce n'est que Luc Besson, donc. Ce n'est que la 481^e fortune de France en 2014, producteur, réalisateur, scénariste (l'un ou l'autre, ou les trois combinés). Il débarque de Moscou, où il est allé lancer sa Lucy, le suc-



cès planétaire de l'été, produit par EuropaCorp, sa société, distribué par Universal (3 700 copies aux Etats-Unis, 600 en France, 1 500 en Russie, 4 000 en Chine...). Un film à 40 millions de dollars (près de 32 millions d'euros), qui en comptabilise déjà 400 millions au box-office. «Dans tous les pays, les compteurs ont explosé...», sourit-il.

«I Am Legend» rebooté sans Will Smith

En 2012, Warner Bros prévoyait un prequel à «I Am Legend» dans lequel Will Smith reprendrait son rôle de dernier

homme survivant de l'épidémie vampirique sur Terre. L'idée étant tombée à l'eau depuis un moment, WB aurait changé de plans pour faire dans l'originalité et donner donc lieu à un reboot.

En 2007, «I Am Legend» de Francis Lawrence (Constantine, The Hunger Games) était un succès tant critique que commercial, et avec la vague de films et séries sur le thème des zombies (The Walking Dead) et autres vampires (The Strain), il était presque évident qu'une franchise pareille devait faire son comeback.

L'idée reste toutefois farfelue, ce n'est pas un reboot en bonne et due forme mais plutôt l'adaptation d'un script, «A Garden at the End of the World», qui aurait un univers étrangement similaire à celui dépeint par Richard Matheson dans son roman «The Last Man on Earth», l'œuvre littéraire originale, dont est tiré le film.

Pour l'instant, Warner Bros ne fait que retravailler ce script mystérieux après avoir fait appel aux producteurs de «I Am Legend». L'implication de Will Smith est, sans besoin d'excès de matière grise, plus qu'improbable. **Rokia C.**

Chef de chœur de l'Orchestre symphonique national Décès de Aziz Hamouli

Le chef de chœur de l'Orchestre symphonique national (Osn) et enseignant de musique, Aziz Hamouli, est décédé dimanche à Alger à l'âge de 56 ans des suites d'un accident cardio-vasculaire, a-t-on appris lundi auprès du directeur de l'Osn, Abdelkader Bouazzara. Formé dans les années 1980 au prestigieux Conservatoire Tchaïkovski de Moscou (Russie), Aziz Hamouli avait occupé, depuis son retour en Algérie, le poste d'enseignant à l'Institut national supérieur de musique d'Alger (Insm). Il dirigeait régulièrement la chorale polyphonique de l'Osn lors de concerts de musique symphonique dirigés par des maîtres algériens et étrangers. Le défunt a été inhumé dimanche dans l'après-midi à Alger. Une veillée funèbre sera par ailleurs organisée mercredi prochain au siège de l'Insm non loin de la Place des Martyrs en hommage à l'artiste disparu, a encore fait savoir M. Bouazzara.

Racim C.

Agenda culturel

Galerie Ezzou'Art

Jusqu'au 12 octobre :

Le photographe Faycal Bezzaoucha organise une exposition photographique sous le thème : «Un portrait, une histoire»

Galerie Sacré Art

Jusqu'au 15 octobre :

Exposition de peinture «Réalisme contemporain» de l'artiste Lamine Azzouzi.

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 11 octobre :

Exposition de peinture de l'artiste Ghedjati Abdellah (Mustapha).

Galerie Sacré Art

Jusqu'au 15 octobre :

Exposition de peinture «Réalisme contemporain» de l'artiste Lamine Azzouzi.

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 11 octobre :

Exposition de peinture de l'artiste Ghedjati Abdellah (Mustapha).

Galerie d'art Civ-Ceil (Oran)

Jusqu'au 28 octobre :

Exposition «Peinture & Poésie» de Mersali Othmane.

Librairie Internationale

Aurassi Omega

Samedi 11 octobre de 15h à 18h :

Séance de vente-dédicace avec l'auteur Mme Mounia, qui signera son livre : Passions en tumulte, paru aux Editions Naït.

Galerie d'Art Aslah Hocine

Jusqu'au 20 octobre :

Exposition de peinture sous thème «L'originalité et le contemporain» de l'artiste Noureddine Mokkedes.

Cinémathèque algérienne

Jusqu'à la fin du mois d'octobre :

Projection des films «Titi» de Khaled Barkat et «L'Héroïne» de Chérif Aggoune.

Salle El-Mouggarr

Jusqu'au 28 octobre :

Projection du film «L'andalou» de Mohamed Chouikh, à raison de 3 séances : 14h-17h-20h, sauf les dimanches.

Coup-franc direct



Le bon exemple des dirigeants

Par Anouar M.

Une fois n'est pas coutume certains dirigeants de clubs algériens ont montré qu'ils n'écoutent pas forcément la rue comme cela a été le cas par le passé. En effet, certains de ces responsables de clubs ont décidé, contre vents et marée, de tenter de garder leurs entraîneurs malgré l'opposition des supporters qui ne regardent que les résultats immédiats et ne soucient pas de la stabilité qui est le seul vecteur pour améliorer les résultats des clubs. Ces dirigeants ont décidé de faire le chemin opposé de ceux qui écartaient leurs coaches à chaque contre-performance puisqu'ils savent que cela ne sert à rien d'écartier un entraîneur et donc de changer complètement de méthode pour mieux soutenir ces techniciens qui sont toujours sous pression surtout avec les supporters qui sont ingrats avec ces entraîneurs qui pour certains ont réussi de bons résultats avec ces équipes avant de traverser une période difficile et de sombrer. Les dirigeants des clubs doivent penser à l'avenir à ce genre de comportement qui attachent le football national qui reste dans une situation difficile à cause de ce genre de comportement et de cette instabilité au sein des clubs qui usent parfois jusqu'à quatre entraîneurs pour une seule saison voire plus. A. M.

Trabzonspor

Halilhodzic déçu de la dernière claque

L'entraîneur bosnien de Trabzonspor Vahid Halilhodzic a estimé que la défaite essuyée par son équipe face à Karabukspor (3-0) pour le compte de la cinquième journée du championnat de Turquie de football est "la plus lourde" de sa carrière. "C'est une défaite honteuse. Je n'ai pas d'autres mots pour exprimer ma déception après cette défaite face à Karabukspor (3-0). J'ai eu un moment embarrassant vis à vis du président du club et des supporters. Ce soir beaucoup de joueurs n'ont pas été à la hauteur. C'est la défaite la plus lourde de ma vie d'entraîneur" a déclaré Halilhodzic à l'issue de la débâcle de son équipe. C'est la deuxième défaite de Trabzonspor en l'espace de trois jours après celle essuyée à domicile face au KP Legia Varsovie (POL) 0 - 1, lors de la deuxième journée de l'Europa League au cours de laquelle il a été expulsé par l'arbitre. L'ancien sélectionneur des Verts qui a rejoint Trabzonspor cet été pour un contrat de deux ans est désormais sur la sel-



lette, selon la presse locale d'autant que son équipe est en position de relégable. "Il y a trois mois, j'étais un des cinq meilleurs entraîneurs dans le monde. J'ai besoin de réfléchir avant de prendre une décision. Ce serait très facile de partir et d'abandonner l'équipe", a-t-il dit. A l'issue de la cinquième journée du championnat de Turquie, Trabzonspor occupe la 16^e place avec 4 points, devançant d'une longueur, les deux lanternes rouges Kayseri Erciyesspor et Balikesirspor. Le club n'a remporté aucune victoire pour le moment.

Ajman

Karim Ziani indisponible deux mois



Le meneur de jeu algérien de Fujairah Karim Ziani, indisponible pour deux mois en raison d'une grave blessure au genou, a été remplacé par l'Ivoirien Bakaré Koné qui s'est engagé avec le club émirati de première division de football. L'ancien international algérien Karim Ziani avait contracté une grave blessure au genou lors du match contre Al Ain pour le compte de la troisième journée du championnat des Emirats arabes Unis. Ziani avait rejoint Ajman lors du mercato d'été en provenance d'El Arabi pour un contrat d'une année. Il avait bien entamé le championnat sous les couleurs de sa nouvelle équipe avant d'être blessé après seulement trois journées de compétition. L'entraîneur tunisien du club Fathi Al Djabal a affirmé à la presse locale que la blessure du joueur algérien constitue une véritable "perte" pour son équipe.

Championnat d'Afrique de Voile (série Optimist) L'Algérie présente avec neuf athlètes

Une sélection nationale algérienne de Voile, composée de neuf athlètes prendra part au championnat d'Afrique, série Optimist, prévu du 9 au 18 octobre à Agadir au Maroc, annonce lundi un communiqué de la fédération algérienne de voile (FAV). En prévision de cette échéance continentale, l'équipe, sous la houlette de l'entraîneur national Hakim Djoulah, a effectué plusieurs regroupements afin de peaufiner la préparation et arrêter l'effectif qui devrait représenter l'Algérie à Agadir. Un dernier rassemblement d'une journée est programmé à l'Ecole Nationale des Sports Nautiques Alger Plage, le 8 octobre soit la veille du départ pour la ville d'Agadir, ajoute le communiqué.



Equipe nationale Ambiance bon enfant chez les Verts

Les joueurs de l'équipe nationale se préparent dans une ambiance bon enfant lors de ce stage qui se déroule au centre de préparation des équipes nationales de Sidi Moussa.

Anouar M.

En effet, la majorité des joueurs qui ont rejoint le centre se sont montrés heureux de retremper dans l'ambiance de la sélection nationale avec laquelle ils préparent les deux prochains matchs comptant pour les éliminatoires de la CAN 2015 face au Malawi, à commencer par le match aller qui aura lieu le 11 octobre, soit samedi prochain à Blantyre au Malawi et qui sera sans nul doute très difficile pour les Verts qui devraient puiser dans le plus profond de leurs ressources mentales pour tenter de revenir avec un résultat probant pour confirmer leurs débuts réussis jusque là dans ces éliminatoires. Les professionnels qui évoluent dans le vieux continent ont pour la plupart rejoint le stage et ils ne manquent que quelques éléments et qui été attendu hier après-midi pour



Les joueurs conscients de ce qui les attend

compléter le groupe qui se rendra ensuite à la capitale du Malawi ce jeudi par vol spécial.

Les joueurs sont conscients du fait que ce match face au Malawi est très important pour la suite de la compétition et qu'il faudra bien le négocier. C'est l'avis, par exemple du buteur du club croate du Dynamo Zagreb, Hillel Soudani qui notera que ce match est important même s'il n'est pas décisif, puisque l'EN aura l'occasion de jouer d'autres matchs et donc de bien négocier la qualification à la phase finale de la CAN. «On

est obligé de revenir avec un bon résultat si on veut consolider notre place», a-t-il indiqué, tout en avouant que tout le monde est conscient de la tâche qui l'attend lors de ce match. Même si les Verts ont déjà affronté par le passé cette équipe du Malawi et précisément lors de la CAN 2010 en Afrique du Sud, les joueurs de cette actuelle sélection ne connaissent pas vraiment leur prochain adversaire, ce qui fait qu'ils auront une idée claire sur eux lors de ce stage avec des séances vidéo pour les superviser. A. M.

Club Africain

Djabou s'illustre à nouveau

L'international algérien Abdelmoumen Djabou, auteur d'un début de saison difficile, retrouve des couleurs et forme avec la nouvelle recrue du Club africain de Tunis, Saber Khelifa (ex-O Marseille/France) un duo qui commence à faire parler de lui, estime la presse locale. Une certaine complémentarité entre les deux joueurs se fait de plus en plus sentir sur le terrain, au point de faire la différence, écrit lundi le journal "la Presse de Tunisie", qui revient sur la cinquième victoire que le Club africain a signée lors de la précédente journée du championnat. Une victoire qui porte l'empreinte de ces deux joueurs et qui permet, en outre à l'équipe de maintenir la pression sur le leader l'ES Sahel, vainqueur lui aussi dans



la même journée face à l'US Monastir. En retrouvant sa forme optimale, Djabou arrive en pole position en stage de la sélection algérienne qui débute aujourd'hui lundi en vue des deux matchs contre le

Malawi (11 et 15 octobre) en éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) au Maroc. L'extraterrain de l'ES Sétif (Ligue 1, Algérie) avait débuté tardivement la préparation d'intersaison avec son équipe après un Mondial réussi au Brésil. Il ambitionnait de rejoindre un club européen lors de l'intersaison, mais il a buté sur le refus de ses dirigeants. Le retard qu'il a mis pour reprendre la compétition lui a coûté d'être écarté de l'équipe type des Verts en septembre dernier contre l'Ethiopie et le Mali (victoires 2-1 et 1-0) lors des deux premières journées des éliminatoires africaines.

Le joueur de 26 ans avait participé au stage de l'équipe nationale mais il n'a pas été utilisé lors des deux rencontres.

Leicester City

Ryad Mahrez dans l'équipe type de la 7^e journée

L'international algérien de Leicester City, Ryad Mahrez, auteur d'un but et d'une passe décisive contre Burnley (2-2) samedi, figure dans l'équipe type de la 7^e journée du championnat anglais de première division de football. Auteur d'un match plein, le joueur algérien a obtenu la note de 8.56, la sixième meilleure note décernée cette semaine par le site spécialisé Who Scored.com.

Il s'agit du premier but de la saison pour le joueur algérien, qui avait rejoint Leicester, nouveau promu en Premier league, en janvier 2014.

Outre Mahrez, l'équipe type de la septième journée de Premier League est composée notamment de Di Maria (9.37), S.Fletcher (9.59) ou encore Demba Cissé (8.71) Mahrez (23 ans) fait partie de la liste des 24 joueurs qui

vont entamer ce lundi un stage à Sidi Moussa pour préparer la double confrontation face au Malawi, le 11 octobre à Blantyre, et le 15 octobre à

Blida, comptant respectivement pour la 3^e et 4^e journée (Gr B) des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015.

Ligue 1 Mobilis (7^e journée)

ASMO-ESS avancé de 24 heures

Le match ASM Oran - ES Sétif comptant pour la 7^e journée du championnat de L1 de football a été avancé de 24 heures, et aura lieu le 17 octobre au stade Ahmed-Zabana (Oran) à partir de 18h, indique lundi la LFP. Cette programmation devrait permettre à l'ESS d'avoir une journée supplémentaire pour préparer sa finale de Ligue des champions d'Afrique contre Vita Club (RD Congo), dont la manche aller aura lieu à priori le 24 courant. Les Sétifiens entreront en regroupement vendredi prochain au niveau de l'école olympique d'Al-Baz (Sétif), jusqu'à leur départ pour Oran. Les autres rencontres de la 7^e journée de L1 se dérouleront samedi 18 octobre. Le championnat de l'élite observera une trêve de deux semaines pour permettre à la sélection algérienne d'affronter le Malawi en aller-retour (11 et 15 octobre) dans le cadre des 3^e et 4^e journées des éliminatoires de la CAN-2015 au Maroc.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Point d'ordre

Tunisie : l'avant-dernière échéance

Par Nazim Rochd

Il va sans dire que la situation politique a un peu mieux évolué, en Tunisie, que là où ont sévi les services spécialisés de l'OTAN. La situation a même évolué favorablement, par rapport à l'Egypte où il a fallu expérimenter la gouvernance des Frères musulmans. Une expérience que les Frères tunisiens d'Ennahda ont très vite pris en compte, en se payant même une crise interne qui a, en passant, sacrément malmené l'aura des Ghannouchi et celle de ses dauphins. Ennahda qui a été intronisée, avec environ 15% des suffrages exprimés lors de l'élection de l'Assemblée constituante, avait coopté des comparses qui ont accepté de collaborer. Tel Moncef Marzouki qui, avec 5% des voix des électeurs, a été propulsé à la tête de l'Etat. Mais, tant qu'à faire, la transition du régime de Zine El Abidine Ben Ali vers une démocratie à construire pouvait autoriser de telles entorses à la représentativité. Le fait est là, d'échéances en échéances, les Tunisiens vont enfin pouvoir s'exprimer pour sortir du provisoire, même si cela va se faire dans une cacophonie et une confusion indescriptibles. Il faut dire, à ce propos, que les Tunisiens qui se rendront aux urnes devront choisir entre 1 300 listes et plus de 10 000 candidats, pour pourvoir 217 sièges. Au bout, il y a la désillusion de cette «révolution» qui a, depuis longtemps, pris un goût d'inachevé, dans un climat de grèves, de protestas et d'émeutes qui n'ont jamais cessé d'animer la scène. Car le constat des populations ne souffre d'aucune approximation quand il s'agit de mesurer les effets du changement en place, comparé au changement

escompté. Un constat que la Banque mondiale, elle-même, confirme. Elle qui reconnaît avoir maquillé les bilans de Ben Ali. Dans son dernier rapport, elle n'y va pas de mainmorte. Elle sait, certainement, ce que cela coûte de doré la réalité et assène ceci : «Depuis la révolution, la Tunisie a réalisé des avancées au niveau politique avec l'adoption consensuelle d'une nouvelle Constitution et l'émergence d'une société civile très dynamique. Néanmoins, le système économique qui existait sous le régime Ben Ali n'a pas vraiment changé». Une image synthétique très fidèle aux données qui prévalent. Pour être plus claire, la BIRD n'hésite pas à dire que «les revendications des Tunisiens pour accéder à de meilleures opportunités économiques ne sont pas encore satisfaites». Sachant que les causes de la révolte de janvier 2011 se trouvent, justement, dans l'insatisfaction des «opportunités économiques», ce sera à un véritable marché de dupes que l'on assiste. Les Tunisiens s'y prêteront-ils ? Le doute est permis, si l'on sait que lors du précédent scrutin ils ne se sont pas bousculés devant les bureaux de vote et que, aujourd'hui, ils ont été 2,5 millions qui ont refusé de s'inscrire sur les listes électorales, rapportés à 7,7 millions de la population en âge de voter. Soit 32% des électeurs. Il faut donc conclure à une profonde désaffection vis-à-vis de la classe politique. Les prétendants au trône le savent. Un ex de l'ancien régime peut dire que le pays : «A besoin d'un Etat fort : quelqu'un doit sonner la fin de la récréation». Il a pu s'exprimer ainsi car, y compris les Frères, le ton est à l'union sacrée et au compromis pour sauver le système.

N. R.

Les 14 et 15 octobre à Alger

8^e séminaire

sur la communication publicitaire

LA 8^e EDITION du séminaire sur la communication publicitaire se tiendra les 14 et 15 octobre à Alger avec la participation d'experts nationaux et étrangers, a-t-on appris mardi auprès de ses organisateurs. Qualifié d'«espace incontournable réunissant les professionnels algériens et étrangers autour de thèmes à même de faire bouger le marché publicitaire», les organisateurs ont fait observer que «plus de 3 000 agences (de

publicité) exercent actuellement dans un environnement qui brouille les pistes des professionnels». En ce sens, les organisateurs du séminaire se disent «persuadés» que ce genre de rencontres servira à «améliorer l'environnement et le climat dans lequel évolue l'activité de la publicité en Algérie», appelant les professionnels à «unir leurs efforts afin de développer ce créneau».

O. B.

IMMIGRATION AFRICAINE RIEN N'ARRÊTE LES CLANDESTINS



Loumis

Djalou@hotmail.com

Toudja

Bras de fer entre les vendeurs d'eau et le maire

Les vendeurs d'eau par camion-citerne, exerçant dans la commune de Toudja, maintiennent leur action de protestation. Hier, ils ont fermé le siège de l'APC pour la deuxième journée consécutive pour protester contre la mesure d'interdiction prise par le maire d'exploiter et vendre l'eau de source du village puisée des robinets.

Par Hocine C.

Une interdiction appliquée par la gendarmerie suite un arrêté municipal signé par le maire en juin dernier. Les protestataires, une cinquantaine environ, ont refusé de rouvrir le siège de l'APC comme demandé par le maire qui a posé cette condition pour s'asseoir autour d'une table avec les mécontents qui, eux, ne veulent pas céder sans la permission de reprendre leur activité.

Avant-hier après-midi, le maire a réuni les associations et comités des villages pour leur expliquer sa démarche, notamment cette interdiction qui répond, selon lui, à l'impératif d'améliorer la distribution de l'eau potable dans les villages qui souffrent du manque d'eau en période de chaleur. Pour lui, «il n'est pas question de subir le chantage de ces derniers», qualifiant leur activité d'«illégal», d'autant que leur pratique consiste à siphonner l'eau. Les colporteurs

d'eau de source, quant à eux, estiment que l'action du maire est «un acharnement» pour les «priver» de ce travail qui constitue «leur seule source de revenus» pour subvenir aux besoins de leurs familles. Ces derniers distribuent l'eau au moyen de camions-citernes et citernes tractables, et ont débuté leur activité depuis de longs mois pour «nourrir», disent-ils «leur familles, faute de travail». Le maire avait invité ces distributeurs d'eau il y a quelques mois à «cesser» leur activité surtout en été, mais ces derniers ont tout simplement ignoré son appel. Le bras de fer est désormais engagé entre les deux parties, ce qui nécessitera sûrement l'arbitrage des autorités de wilaya dans les prochains jours car cette situation pourrait exaspérer d'autres populations.

H. C.

Tizi Ouzou

Une altercation tourne au meurtre

LE PAISIBLE quartier de Tala Allam de la ville de Tizi Ouzou a été secoué, en fin d'après-midi de lundi, par une bagarre entre deux jeunes qui a tourné au meurtre. La bagarre, dont la cause reste indéterminée, a opposé, peu avant 19 heures, deux jeunes, l'un âgé de 36 ans, l'autre de 21 ans. L'intervention des éléments de la 5^e sûreté urbaine de Tizi Ouzou a permis d'évacuer la victime B.R (36 ans) dans un état grave vers le CHU Nédir-Mohamed où elle a succombé à ses graves blessures, peu de temps après l'arrestation du présumé assassin, également blessé au cours de la bagarre. Une enquête a été ouverte par la police pour élucider les circonstances exactes de ce drame qui a mis en émoi et les quartiers et le village de Tala Allam.

Hamid M.

Allocation pour personnes âgées en difficulté

Le projet de décret bientôt soumis au SG du gouvernement

UN PROJET de décret exécutif sur une aide sociale et/ou une allocation financière au profit des personnes âgées en difficulté sera soumis dans les prochains jours au Secrétariat général (SG) du gouvernement, a indiqué mardi le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine. Le projet de décret «sera soumis dans les prochains jours au SG du gouvernement pour le remettre ensuite à tous les secteurs concernés pour son enrichissement», a indiqué la directrice générale de la famille, de la condition féminine et de la cohésion sociale au ministère, Khadidja Laadjal. Le projet a été finalisé en vertu des

articles 7 et 24 de la loi sur la protection des personnes âgées du 29 décembre 2010, a précisé M^{me} Laadjal. Conformément à l'article 24 de la loi sus-citée, toute personne âgée en difficulté et/ou sans attaches familiales dont le niveau des ressources est insuffisant ouvre droit à une aide sociale et/ou à une allocation financière qui ne doit pas être inférieure à deux tiers du salaire national minimum garanti (SNMG). L'article 7 prévoit que les descendants en charge des personnes âgées qui ne disposent pas de moyens matériels et financiers suffisants pour prendre en charge leurs ascendants bénéficient d'une aide de l'Etat.

APS

Au sud d'El Meniaa Saisie d'une importante quantité de psychotropes

UN IMPORTANTE quantité de psychotropes estimée à 58 310 comprimés a été saisie lundi, au sud de la ville d'El Meniaa, à Ghardaïa, lors d'un barrage mixte entre un détachement des forces de l'Armée nationale populaire (ANP) et des éléments de la Douane algérienne, a indiqué mardi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue, un détachement des Forces de l'Armée nationale populaire relevant de la 4^e Région militaire a réussi, dans l'après-midi d'hier, 6 octobre 2014 à 15h30, lors d'un barrage mixte avec des éléments de la Douane algérienne de la wilaya de Ghardaïa, dressé au sud de la ville d'El Menia, à saisir une importante quantité de psychotropes estimée à 58 310 comprimés, chargée à bord d'un véhicule touristique», a précisé le communiqué. Cette opération a permis également d'arrêter le conducteur du véhicule et son accompagnateur, a-t-on ajouté de même source.

Yanis F.